

IV. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE IMMÉDIATE

1. Description du territoire d'étude à l'échelle immédiate

1.1. Contexte paysager, axes de circulation, lieux de vie et paysages du quotidien

Le paysage immédiat est composé d'un territoire moins accidenté que sur le reste de la Montagne Noire en raison de la proximité avec le Plateau du Sambrès. Localisé à l'Est de l'aire, ce plateau offre des reliefs plus doux. L'échelle est globalement occupée par des plantations forestières de résineux (majoritaires) et de feuillus. Ces boisements, ponctués de clairières habitées, offrent une atmosphère très montagnarde au secteur. Ils filtrent une grande partie des perceptions vers les paysages extérieurs et donnent un sentiment d'isolement du reste du territoire. Suivant les modes de gestion de ces parcelles forestières, mêlant forêt publique et une multitude de forêts privées, les coupes de certaines parcelles peuvent ouvrir des perceptions jusque-là inexistantes. C'est ainsi un paysage qui apparaît comment étant mouvant sur une échelle de temps assez longue, les plantations de résineux pouvant rester en place plusieurs décennies avant d'être récoltées.

Ce territoire est également propice à la production d'énergie éolienne. Assez venté, il accueille depuis 2016 les 26 éoliennes du parc du Plateau du Sambrès, implanté sur le plateau à l'Est de l'échelle immédiate. Ces éoliennes sont réparties sur 4 lignes parallèles entre elles et perpendiculaire à la ligne de crêtes.

Le Plateau du Sambrès est creusé par plusieurs petites vallées, issues des cours d'eau du Sambrès, de la Conque, de Lafage ou encore de la Ferrière, qui s'inclinent vers le Sud. Elles rejoignent ensuite le Rieurtort et la vallée de l'Orbiel (échelle rapprochée). Au Sud et à l'Ouest, trois autres cours d'eau ont creusé des vallées plus importantes, la Dure, le ruisseau du Cun et l'Orbiel.

Là encore, ces couloirs naturels au cœur des reliefs sont les supports privilégiés des voies de communication. Ainsi, la route passante D 118 emprunte la vallée du ruisseau du Cun, et la D 101 celle de l'Orbiel. La D 118, qui est l'axe privilégié de traversée de la Montagne Noire, est une route assez passante qui traverse plusieurs villages et lieux-dits. Plusieurs routes départementales de moindre importance comme la D 101 et la D 1009 traversent l'aire d'Est en Ouest et permettent une desserte plus locale. Elles sont complétées par un important système de voies communales.

Illustration 41 : Bloc paysager de l'échelle immédiate

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Ortho / Réalisation : L'Artifex



A cette échelle, le tissu bâti est composé du village des Martyrs qui s'étale au pied du Lac de Laprade Basse au milieu d'une clairière. Ce pôle villageois, décousu et assez étalé, est complété par une multitude de lieux-dits qui maillent la montagne. Principalement implantés dans les reliefs, au cœur des boisements, ces habitations sont souvent très isolées, les routes y menant sont alors en cul-de-sac. Ils s'égrainent le long de la route D 118 (« les Rousses », « la Combe », « St-Saraille », « le Cun Bas Nord », « Gramentès », « le Moulin », « la Sagne de l'Étang », « le Cun Bas Sud », « la Garnison », « le Cun Haut », « la Jasse »,...), le long de la D 101 (« le Moulin de Clary », « Lacoste », « le Campomas », « les Forges ») et le long de la D 1009 (« les Moussels », « le Teil », « Caminal Haut », « Cubserviès »).

Suivant leur implantation, ils auront des ouvertures visuelles plus ou moins larges en direction du site d'étude. Ainsi, la typologie suivante peut être établie :

Hameaux de plateau vallonné : « les Moussels » - Adossé à un relief support au site d'étude et dans une clairière, ce hameau fait face au Sud, au Plateau du Sambrés et au parc éolien qu'il accueille.

Hameaux de pente : « les Rousses », « la Combe » et « St-Saraille » - Adossés à une pente qui est traversée par la D 118, ces habitations, au Nord du site d'étude, sont implantées au cœur des boisements dans de micro clairières qui ne laissent voir que les habitations. Les ouvertures sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude. Cependant la densité arborée filtre efficacement la plupart des perceptions.

Hameaux de creux de la vallée du Cun : « le Cun Bas Nord », « Gramentès », « le Moulin », « la Sagne de l'Étang », « le Cun Bas Sud », « la Garnison » et « le Cun Haut » - Implantés de part et d'autre de la vallée du ruisseau du Cun, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières. Les ouvertures dans les habitations sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude se localise au Nord-Est. Les pentes créées par le ruisseau limitent rapidement les vues courtes.

Villages et hameaux de clairière : Les Martyrs, « la Jasse » et « les Forges » - Cet ensemble villageois assez étalé est implanté au cœur d'une clairière de plus grande envergure, sur un plateau légèrement ondulé. Là encore les habitations sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude est localisé au Nord-Est. Néanmoins, la clairière et l'étalement urbain permettent d'avoir suffisamment de distance pour observer le site d'étude au gré de l'orientation des rues.

Hameaux du creux de la vallée de l'Orbiel : « le Moulin de Clary », « Lacoste » et « le Campomas » - Implantés de part et d'autre de la vallée formée par l'Orbiel, au cœur de la vallée ou à la transition entre plateaux et pentes, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières. Les ouvertures dans les habitations sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude se localise au Nord. Les pentes créées par le cours d'eau limitent rapidement les vues courtes pour les lieux-dits implantés au cœur de la vallée (« le Moulin de Clary »). Les lieux-dits implantés dans les pentes peuvent, au gré de leurs orientations, bénéficier de vues ouvertes (« le Campomas ») ou non (« Lacoste »).

Hameaux de boisements : « le Faou Grand », « le Teil », « Caminal Haut », « Cubserviès » - Implantés au cœur de boisements, ces hameaux sont isolés visuellement et physiquement du reste du territoire par les plantations forestières.

1.2. Patrimoines emblématiques et sites touristiques

A cette échelle, les principales activités touristiques se répartissent entre sentiers de randonnée et patrimoine naturel. Ainsi, plusieurs boucles de promenades balisées sont localisées à cette échelle. Il s'agit des sentiers de Cubserviès, de Cun Gramantès et de Cun Le Sabas. Ces sentiers sont complétés par de nombreuses pistes forestières qui sont le support d'une promenade local des riverains.

À l'Est de l'échelle, la cascade de Cubserviès, haute de 90 m est une curiosité locale et naturelle reconnue. Le sentier de randonnée qui y mène permet de découvrir la vallée de l'Orbiel. Niché en haut de la cascade, le hameau de Cubserviès est tout en pierres anciennes.



D 1009
Source : L'Artifex 2018



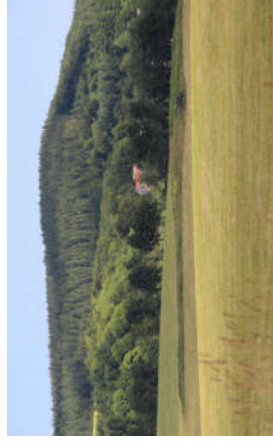
Parc de Sambrés
Source : L'Artifex 2018



Lieu-dit « les Rousses »
Source : L'Artifex 2018



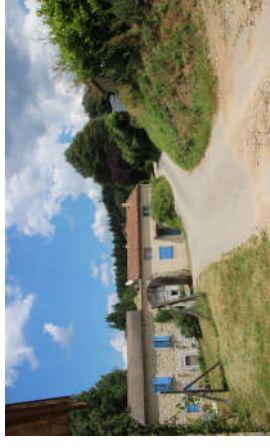
Les Martyrs, vieux bourg
Source : L'Artifex 2018



Lieu-dit « les Moussels »
Source : L'Artifex 2018



Lieu-dit « le Moulin »
Source : L'Artifex 2018



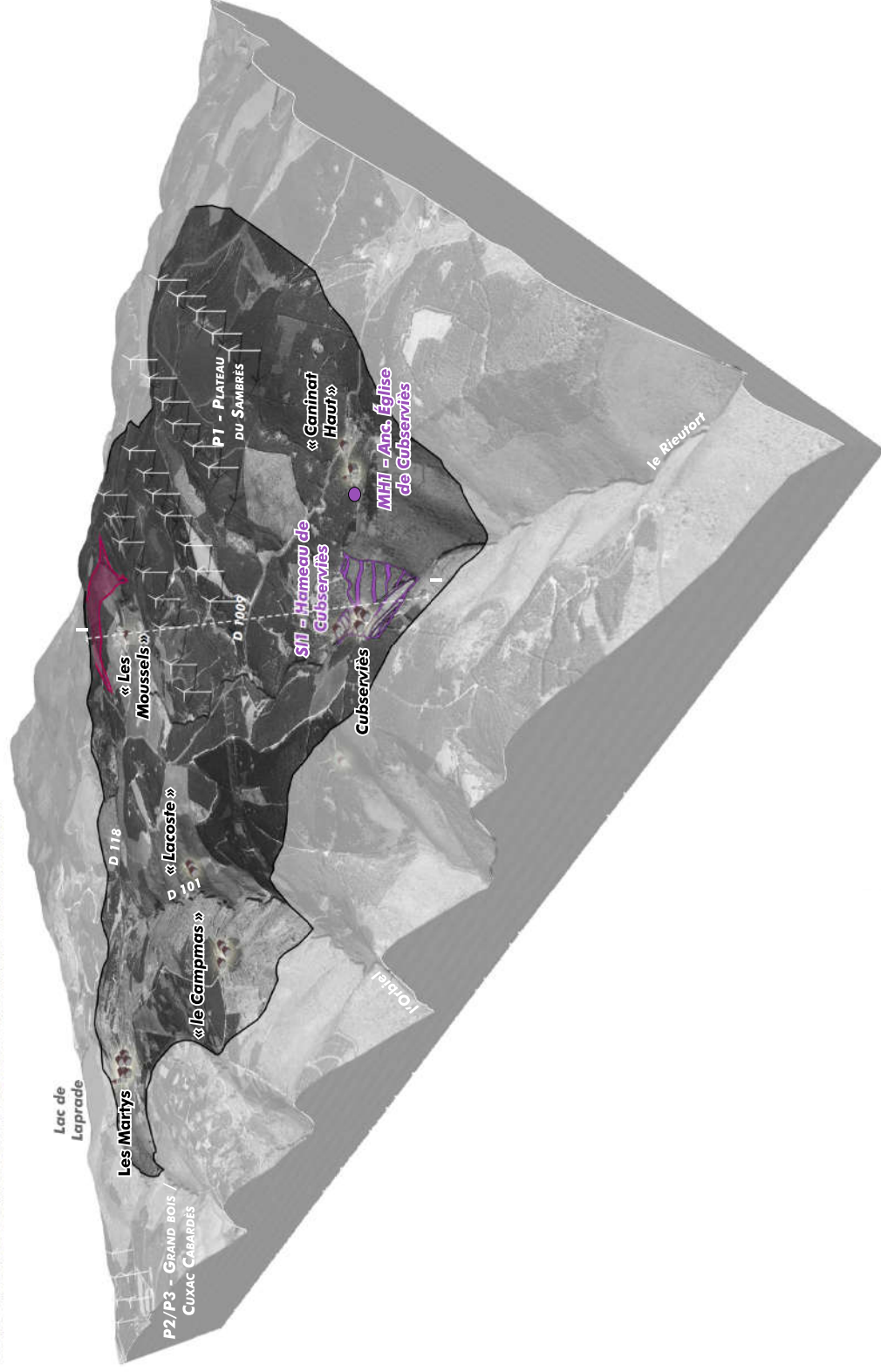
Lieu-dit « le Cun-Haut »
Source : L'Artifex 2018



Cascade de Cubserviès
Source : Visorando.com

Illustration 42 : Bloc paysager de localisation des éléments patrimoniaux et paysagers inventoriés à l'échelle immédiate

Source : : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Ortho / Base Métrimée / Réalisation : L'Artifex



L'aire d'étude à l'échelle immédiate possède quelques biens patrimoniaux reconnus et faisant l'objet de mesures de protection. Ce bloc permet de localiser le **Site Inscrit** et le **Monument Historique** présents au sein de l'aire. Les tableaux en page suivante détaillent les caractéristiques et le paysages environnant chaque élément patrimonial.



MH 1 - Anc. église de Cubserviès

Source : Visorando.com

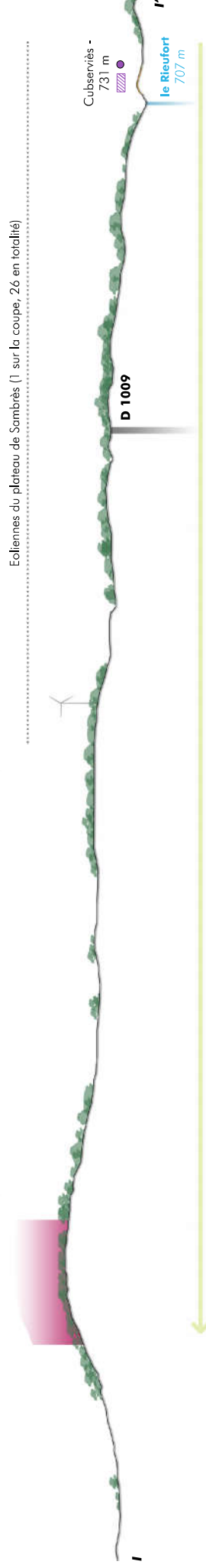


S11 - Village de Cubserviès

Source : Visorando.com

Patrimoine de Cubserviès


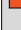
Site d'étude
957 m



- **Les Monuments Historiques (loi du 31 décembre 1913)**

Les Monuments Historiques (MH) sont référencés sur la base « Mérimée » du Ministère de la Culture et font l'objet d'une veille particulière de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Les MH font l'objet d'un périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres. Un des autres enjeux lié à la présence de ces monuments historiques est le principe de covisibilité. Ce principe peut signifier deux situations : la première, lorsqu'un patrimoine bâti est visible depuis un autre, la seconde, lorsque les deux édifices sont visibles conjointement, depuis un même point de vue.



1 Monument Historique Inscrit est recensé sur ce territoire à l'échelle immédiate.

N°	Communes	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Écran visuel	Visibilité du site d'étude	Covisibilité
						 Pas de perception	 Perception possible			
1	Labastide-Esparbairaque (11)	Église de Cusperviès (ancienne)	Inscrit	10/11/1976	3,89			Relief, boisement	Non	Non

- **Les sites protégés (loi du 2 mai 1930)**

Selon la définition donnée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, « les **sites classés** sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés... **L'inscription** est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris ». Les sites protégés, inscrits ou classés, regroupent des ensembles conjuguant bâti et paysage, ou des sites naturels attractifs, parfois fragiles.

1 site inscrit se trouve dans ce territoire à l'échelle immédiate.

N°	Communes	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Écran visuel	Visibilité du site d'étude	Covisibilité
						 Pas de perception	 Perception possible			
S11	Roquefère (11)	Hameau de Cusperviès	Inscrit	17/03/1964	3,61			Site couvrant le hameau et les cascades de Cusperviès, implantés dans la vallée du Rieufort, dans le versant Sud de la Montagne Noire	Non	Non

A RETENIR

A l'échelle immédiate, le paysage est composé d'un relief moins marqué que dans le reste de la Montagne Noire. Le Plateau du Sambrès, localisé à l'Est accueille les nombreuses éoliennes du parc de Sambrès. Plusieurs ruisseaux et cours d'eau ont entaillé l'espace comme le ruisseau du Cun ou encore de l'Orbiel.

C'est dans ces couloirs naturels que se sont installées les routes : la D 118 du Nord au Sud et les D 101 et D 1009 d'Est en Ouest. Elles sont complétées par de nombreuses voies communales et pistes forestières qui maillent le territoire.

Le bourg des Martyrs s'implante au sein d'une vaste clairière. Il est accompagné d'une multitude de lieux-dits installés sur les plateaux, au coeur des vallées ou encore le long des axes routiers.

Le patrimoine est composé d'un Site Inscrit, le hameau de Cusperviès et sa cascade, et d'un Monument Historique Inscrit, l'ancienne église de Cusperviès.

Plusieurs chemins de petite randonnée traversent l'aire. Ils sont accompagnés des nombreuses pistes forestières qui sont le support à la promenade locale. La cascade de Cusperviès, haute de 90 m, est une curiosité locale et naturelle.

2. Synthèse des enjeux du paysage à l'échelle immédiate

Pour rappel, un enjeu peut être défini comme étant un élément de l'environnement qui, compte tenu de son état actuel ou prévisible, présente une valeur sur une portion de son espace ou de sa fonction. Les enjeux retenus à l'issue de la description du territoire d'étude sont synthétisés et classés selon les thématiques suivantes :

- Enjeux paysagers - Enjeux liés au contexte paysager
- Enjeux dynamiques - Enjeux liés aux axes de circulation et aux flux sur le territoire de ses usagers
- Enjeux sur le cadre de vie - Enjeux sociaux des lieux de vie et de leurs relations avec le paysage quotidien
- Enjeux patrimoniaux - Enjeux liés à un classement, une inscription.
- Enjeux sur la V.U.E - Enjeux liés à la présence d'un site UNESCO et à ses particularités associées
- Enjeux touristiques - Enjeux d'un site touristique
- Enjeux éoliens - Enjeux liés à la présence d'autres éoliennes sur le territoire, donnant des enjeux potentiels de saturation et d'effets cumulatifs.

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Le Plateau du Sambre	Ce plateau compose une zone au relief moins marqué que dans d'autres secteurs de la Montagne Noire.	Fort
	La forêt plantée	Les plantations forestières, principalement monospécifiques et résineuses, composent la dominante de ces paysages. Les arbres obscurcissent la lumière et forment un cocon paysager percé de rares clairières. Les coupes à blanc ouvrent ponctuellement les vues	Fort
	Les vallées du Cun, de la Dur et de l'Orbiel	Ces vallées, tracées par des cours d'eau et ruisseaux, dévoilent les pentes en creusant des sillons. L'encastrement plus ou moins important de ces zones les coupe des paysages. Elles sont le support privilégié à l'implantation de voies de communication.	Moyen
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Le parc éolien du Plateau du Sambre	Ce paysage productif accueille de nombreux parcs éoliens qui sont devenus une composante à part entière de ces paysages.	Fort
	La route D 118	Cette voie traverse du Nord au Sud l'aire immédiate, passant au cœur de micros vallées et longe le site d'étude.	Fort
	La route D 101	Cette route passe par la vallée encaissée de l'Orbiel, au Sud de l'aire d'étude.	Faible
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La route D 1009	Traversant le Plateau du Sambre, cette route passe par plusieurs clairières et longe le site d'étude.	Fort
	Les voies communales et les chemins forestiers	Ces voies de passages desservent finement les différents lieux-dits. Souvent en cul-de-sac, elles sont peu empruntées sauf par les riverains.	Moyen
	Hameau de plateau vallonné : « les Moussels »	Adossé à un relief, support au site d'étude, et dans une clairière, ce hameau fait face au Sud, au Plateau du Sambre et au parc éolien qu'il accueille.	Fort
	Hameaux de pente : « les Rousses », « la Combe » et « St-Saraille »	Adossés à une pente qui est traversée par la D 118, ces habitations, au Nord du site d'étude, sont implantées au cœur des boisements, dans de micros clairières qui ne laissent voir que les habitations. La densité arborée filtre efficacement la plupart des perceptions.	Moyen

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
LIEUX DE VIE ET USAGE QUOTIDIEN - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Hameaux de creux de la vallée du Cun : « le Cun Bas Nord », « Gramentès », « le Moulin », « la Sagne de l'Étang », « le Cun Bas Sud », « la Garnison » et « le Cun Haut »	Implantés de part et d'autre de la vallée du ruisseau du Cun, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières.	Fort
	Village et hameaux de clairière : Les Marys, « la Jasse » et « les Forges »	Cet ensemble villageois assez étalé est implanté au cœur d'une clairière de plus grande envergure, sur un plateau légèrement ondulé. La clairière et l'étalement urbain permettent d'avoir suffisamment de distance pour observer le site d'étude au gré de l'orientation des rues.	Faible
	Hameaux de creux de la vallée de l'Orbiel : « le Moulin de Clary », « Lacoste » et « le Campmas »	Implantés de part et d'autre de la vallée formée par l'Orbiel, au cœur de la vallée ou à la transition entre plateaux et pentes, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières. Les pentes créées par le cours d'eau limitent rapidement les vues courtes pour les lieux-dits implantés au cœur de la vallée (« le Moulin de Clary »). Les lieux-dits implantés dans les pentes peuvent, au gré de leurs orientations, bénéficier de vues ouvertes (« le Campmas ») ou non (« Lacoste »).	Moyen
PATRIMOINES PROTÉGÉS - ENJEUX PATRIMONIAUX	Hameaux de boisements : « le Fouou Grand », « le Teil », « Caminal Haut », « Cubserviès »	Implantés au cœur de boisements, ces hameaux sont isolés visuellement et physiquement du reste du territoire par les plantations forestières.	Faible
	Absence de visibilité et de covisibilité depuis - Monuments Historiques : -	Ces MH sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses, bois, parcs arborés...) et de l'urbanisation (cœur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
	Absence de visibilité ou de covisibilité depuis 1 Site Inscrit : S11	Ces Sites sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses, bois, parcs arborés...) et de l'urbanisation (cœur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
PATRIMOINES EMBLÉMATIQUES ET SITES TOURISTIQUES - ENJEUX TOURISTIQUES	Des sentiers de petite randonnée maillent plus finement le territoire.	Ces sentiers traversent finement l'espace et sont pratiqués aussi bien par les riverains que par les touristes.	Fort
	Les pistes forestières support à la promenade locale	Ces pistes sont essentiellement pratiquées par les riverains et les usagers de la forêt (chasseurs, exploitant...).	Moyen
	La cascade et le hameau de Cubserviès	Ce site de qualité est le point de départ de la rigole de la Montagne Noire au milieu des boisements.	Fort
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIENS	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Ces parcs, construits ou en construction, sont localisés dans les aires d'étude paysagères. Ils s'inscrivent dans le territoire et participent aux nouvelles définitions des paysages modernes.	Fort

3. Analyse des perceptions à l'échelle immédiate

L'ensemble de perceptions visuelles suivantes viennent appuyer les visibilités en illustrant les perceptions existantes depuis des points à enjeux, mis en évidence dans la partie précédente.

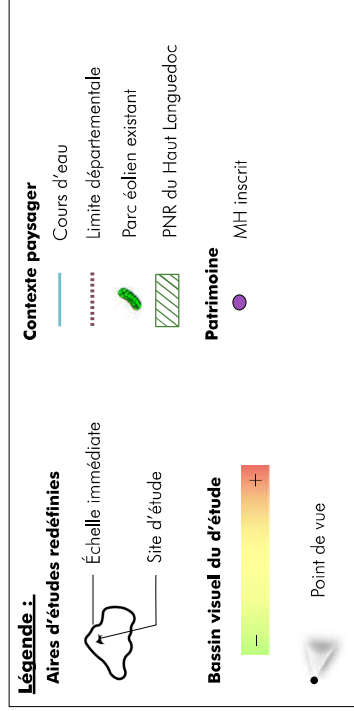
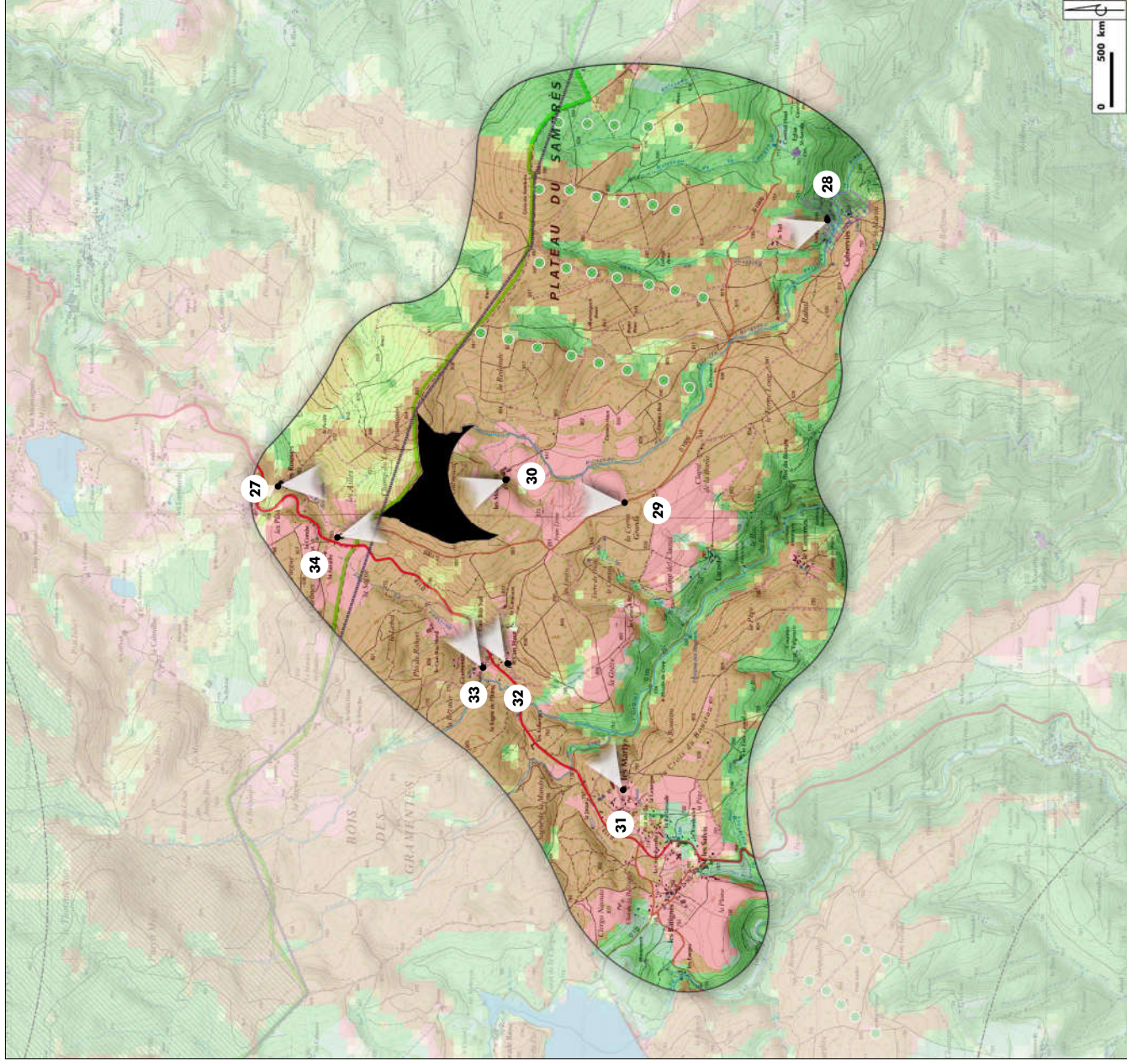
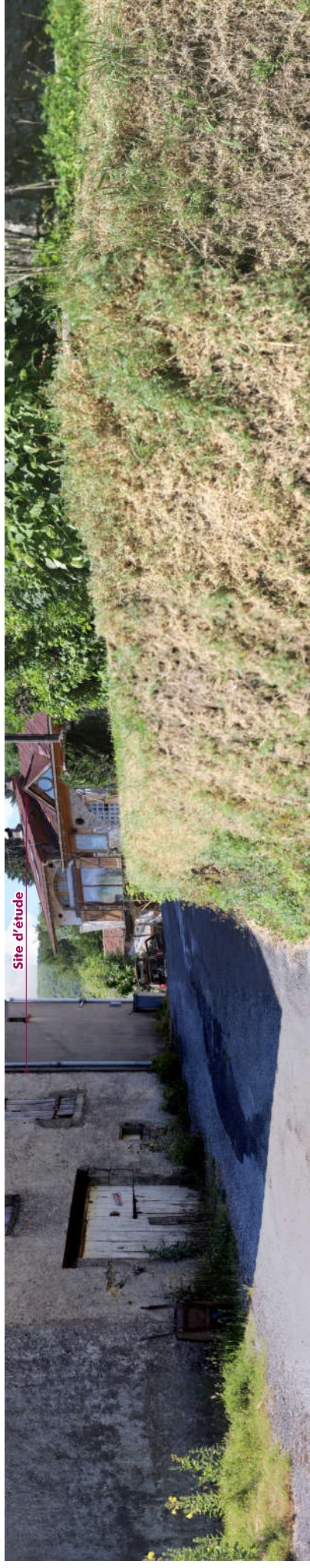


Illustration 43 : Carte de localisation des points de vue à l'échelle immédiate

Source : IGN / DREAL Occitanie / Base Mérimée / Réalisation : L'Artifex



27 Mazamer - Les Rousses**0,97 km****Sud**

Site d'étude

Enjeux concernés

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux sociaux : lieu-dit étagé dans vallée
- Enjeux dynamiques : voies communales

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

28 Mas-Cabardès - Cubserviès**4,32 km****Sud-Est**

Cubserviès

Site d'étude

Enjeux concernés

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux sociaux : lieu-dit de boisements
- Enjeux dynamiques : voies communales

Écrans visuels :

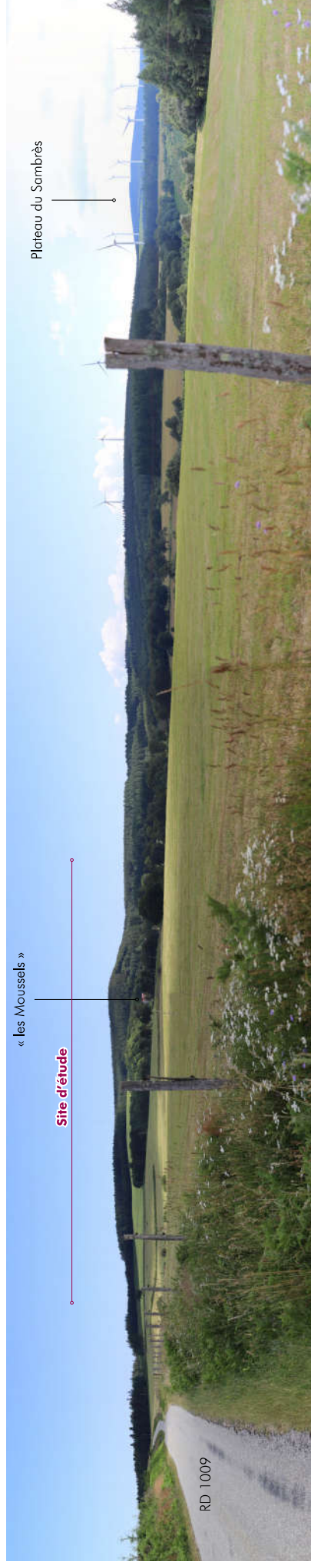
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis une zone du quotidien
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

29 Les Martyrs - D 1009 - la Croux Grande**1,20 km Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambre

30 Les Martyrs - les Mousseles**km****Orientation****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux sociaux : lieu-dit de plateau

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité peu probable de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet visuel sur un lieu de vie, paysage du quotidien

31

Les Martyrs - Pylône

2,61 km

Nord-Est



Site d'étude

Enjeux concernés

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : village étagé en Montagne

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

32

Les Martyrs - Cun Haut

1,15 km

Ouest



Site d'étude

Enjeux concernés

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : lieu-dit étagé
- Enjeux touristiques : PR

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis les habitations et un lieu de vie du quotidien

33 Les Martyrs - le Moulin**2,61 km Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : lieu-dit étagé
- Enjeux touristiques : PR

Écrans visuels :

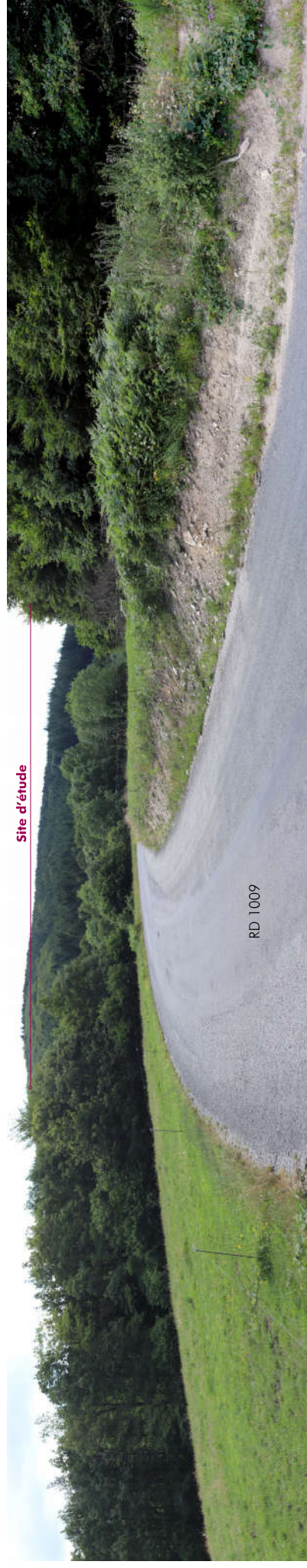
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis les habitations et un lieu de vie du quotidien

34 Mazamet - D 1009 - D 118**0,42 km Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire



A cette échelle, les perceptions sont vite limitées par un manque de recul dû au relief qui masque rapidement les perceptions depuis les différents lieux de vie. Ainsi, les vues peuvent être largement ouvertes vers le site d'étude ou au contraire complètement fermées en fonction de la configuration du relief et l'implantation des maisons.

V. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU SITE D'ÉTUDE

1. Description du territoire d'étude à l'échelle du site d'étude

1.1. Contexte paysager

Le site d'étude s'inscrit sur un relief marqué. Au Nord le site s'articule avec de fortes pentes qui montent jusqu'au point haut au milieu du site (969 m). Le relief s'aplanit quelque peu au sommet, pour redescendre vers l'Est et l'Ouest avec des pentes plus douces.

L'ensemble de l'emprise est composé, presque essentiellement, de parcelles d'exploitations forestières. La parcelle au cœur du site est plantée avec de jeunes sujets résineux en cours de croissance, tandis qu'au Sud-Ouest la parcelle en friche témoigne d'une coupe à blanc récente, suivi d'une replantation récente. À l'Est, une clairière s'identifie avec la présence d'une prairie permanente.

Le site est ainsi traversé par de nombreuses pistes d'exploitations, qui permettent l'accès aux parcelles d'exploitations. En dehors de l'aire, à proximité passent la D 118 et la D 1009 à l'Ouest, ainsi que la voie communale qui dessert le lieu-dit « les Mousseles » au Sud.

Un petit cours d'eau prend sa source à l'Est de l'aire et descend les pentes vers le Sud pour rejoindre le ruisseau de la Ferrière en contrebas.

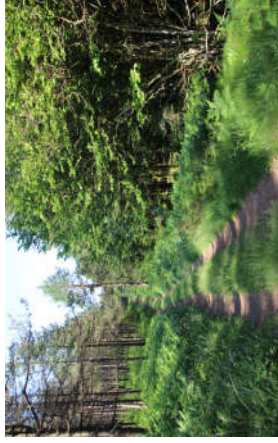
La lisière Nord du site s'appuie sur les limites Sud du PNR du Haut Languedoc ainsi que sur la limite départementale entre le Tarn et l'Aude.

1.2. Patrimoine archéologique à l'échelle du site d'étude

Aucune Zone de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA) n'est identifiée au sein de l'aire définie par le site d'étude.



Chemin d'accès au Nord au cœur des résineux
Source : L'Artifex 2018



Chemin traversant du Nord vers le Sud / Mélange de feuillus et résineux
Source : L'Artifex 2018



Chemin en limite Nord du Site - sentier plus ouvert au cœur des résineux
Source : L'Artifex 2018



Chemin Nord présentant une ouverture vers les paysages environnants
Source : L'Artifex 2018

Illustration 44 : Schéma du site d'étude, de ses usages et des composantes paysagères

Source : IGN (ROUTE 500) / BD Ortho / BD Carthage / RPG / Réalisation : L'Artifex



A RETENIR

Le site d'étude, composé des parcelles forestières, présente deux clairières identifiées comme une prairie permanente à l'Est, et une friche (ancienne parcelle forestière) à l'Ouest. Le site est également marqué par un relief vallonné, présentant un point haut au centre et des pentes qui se dirigent vers le Nord, l'Est et l'Ouest. Un cours d'eau prend source à l'Est pour descendre les pentes vers le Sud. Aucun élément de patrimoine inventorié ou archéologique n'est répertorié au sein du site d'étude.

Légende :

Aires d'études redéfinies



Site d'étude

2. Synthèse des enjeux du paysage à l'échelle du site d'étude

Pour rappel, un enjeu peut être défini comme étant un élément de l'environnement qui, compte tenu de son état actuel ou prévisible, présente une valeur sur une portion de son espace ou de sa fonction. Les enjeux retenus à l'issue de la description du territoire d'étude sont synthétisés et classés selon les thématiques suivantes :

- Enjeux paysagers - Enjeux liés au contexte paysager
- Enjeux dynamiques - Enjeux liés aux axes de circulation et aux flux sur le territoire de ses usagers
- Enjeux sur le cadre de vie - Enjeux sociaux des lieux de vie et de leurs relations avec le paysage quotidien
- Enjeux patrimoniaux - Enjeux liés à un classement, une inscription.
- Enjeux sur la V.U.E - Enjeux liés à la présence d'un site UNESCO et à ses particularités associées
- Enjeux touristiques - Enjeux d'un site touristique
- Enjeux éoliens - Enjeux liés à la présence d'autres éoliennes sur le territoire, donnant des enjeux potentiels de saturation et d'effets cumulatifs.

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Parcelles d'exploitation forestière	Ce couvert végétal dense est amené à être coupé dans un futur plus ou moins proche, ouvrant ainsi les paysages de la Montagne Noire.	Faible
	Jeune plantation de conifères	Cette clairière issue d'une parcelle exploitée puis récoltée tend à se fermer sur le long terme, via une replantation.	Non significatif
	Prairie permanente	Unique clairière sur le site, elle présente un intérêt paysager au coeur d'un dense couvert végétal arboré.	Fort
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Chemin forestier	Un petit réseau de pistes forestières dessert le site. Elles maillent le territoire et permettent un accès aux parcelles.	Fort

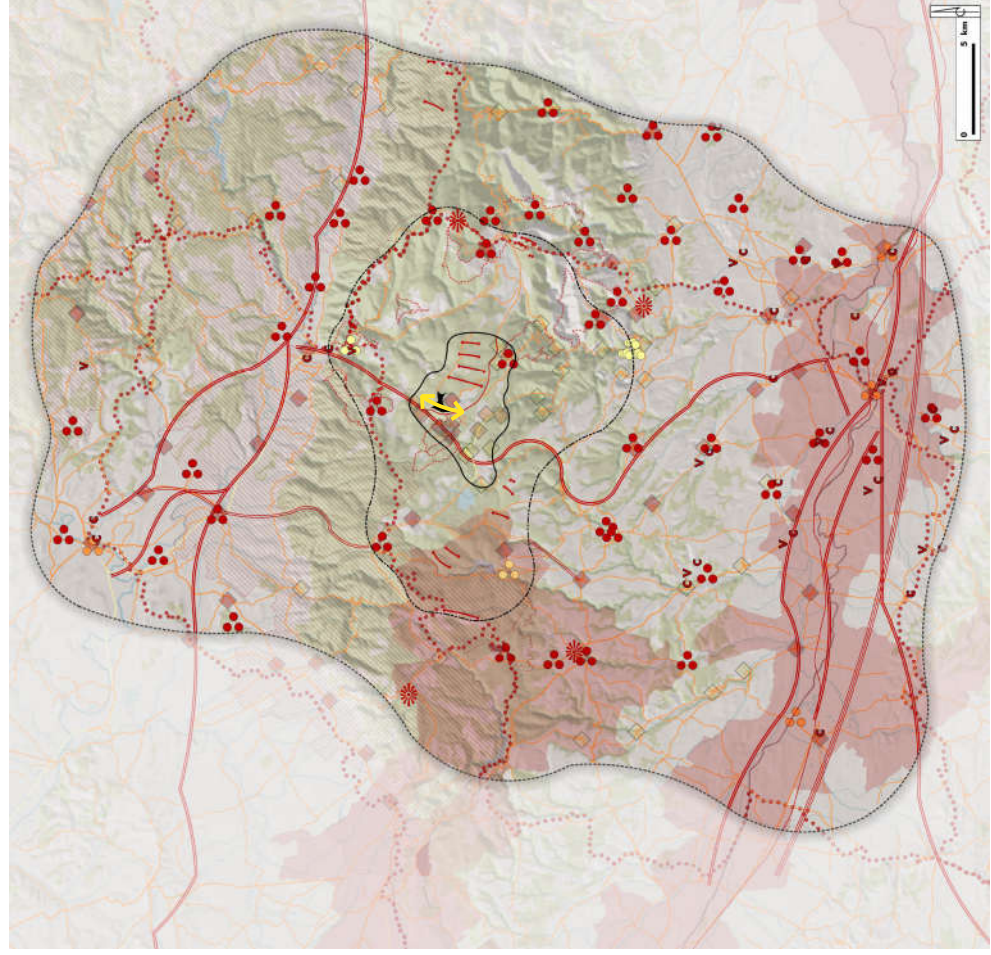
VI. PRÉCONISATIONS D'IMPLANTATION

Ces cartes présentent les grands enjeux du territoire mis en évidence dans les parties précédentes. Les flux de circulations principaux (LGV, A 61, D 118, N 112...) tracent soit des axes Nord-Sud (D 118) soit des axes Est-Ouest (LGV, A 61, N 112...) dans le territoire. Les axes secondaires composent un maillage plus fin de l'espace. Les parcs éoliens existants sont, quant à eux, autant de lignes de force du paysage, qui soulignent la ligne de crête de la Montagne Noire dans un paysage où ce relief est une toile de fond omniprésente depuis les plaines du Nord et du Sud.

Ces grandes directions sont complétées par un ensemble d'enjeux ponctuels composés principalement des villes et villages, des éléments touristiques ainsi que des éléments patrimoniaux. Ces points ponctuels présentent des effets de visibilité ou de covisibilité vers le site d'étude. L'implantation proposée devra permettre d'accompagner les grandes directions du territoire tout en proposant une insertion paysagère réussie depuis les points d'intérêts.

Illustration 45 : Carte de synthèse des enjeux et préconisation d'implantation

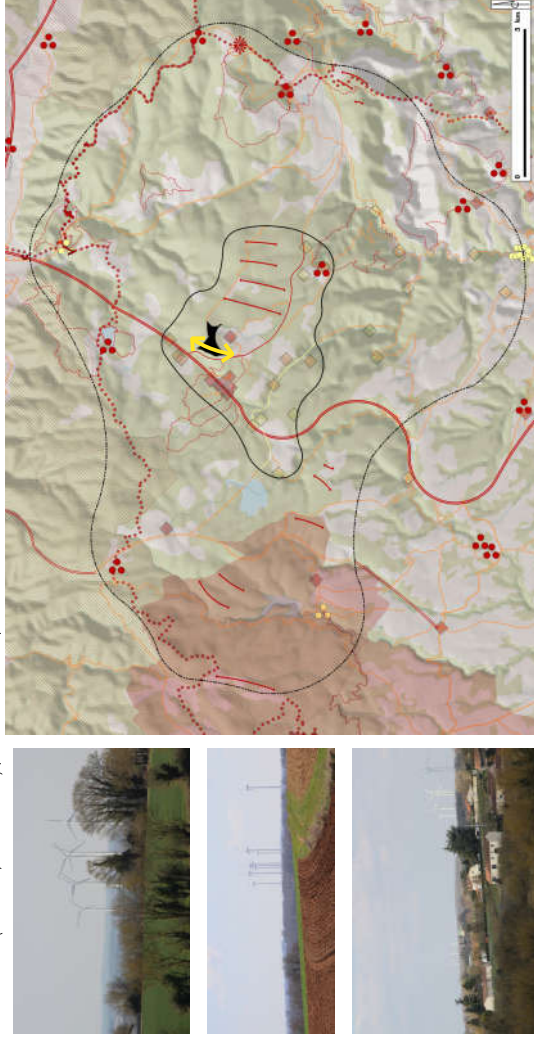
Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 120) / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



Ainsi, une grande direction, suivant un axe Nord-Sud et les lignes tracées par les parcs éoliens existants entourant le site d'étude, est préconisée en terme de paysage. Cette grande ligne permettra d'accompagner les directions Nord-Sud tracées par les routes qui coupent la Montagne Noire, particulièrement la D 118. Cela permettra également, depuis la majeure partie des points d'intérêts, de proposer une implantation en cohérence avec l'existant, qui limitera au maximum les effets de chevauchements.

Illustration 46 : Carte zoomée de synthèse des enjeux et préconisation d'implantation

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 120) / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



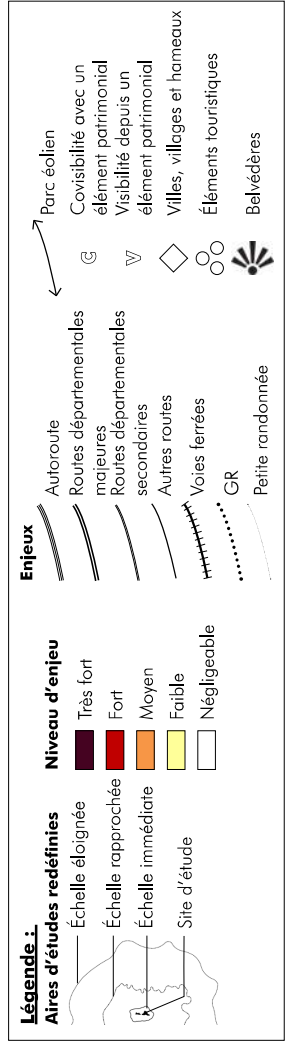
Exemple de chevauchement d'éoliennes

Source : L'Artifex 2018



Parcs éoliens autour du site d'étude

Source : L'Artifex 2018



PARTIE 3 : CHOIX ET DESCRIPTION DE LA VARIANTE D'IMPLANTATION

I. CHOIX DU PÉRIMÈTRE D'IMPLANTATION

Le site d'étude a préalablement été dessiné en tenant compte de nombreux facteurs tels que :

- Les données généralistes multiples (contexte éolien régional -SRE, gisement éolien potentiel, facilité d'accès, possibilité de raccordement au réseau électrique haute ou moyenne tension),
- Les zones d'habitation (500 mètres d'éloignement, conformément aux dispositions réglementaires du Code de l'Urbanisme),
- Les servitudes aéronautiques, radioélectriques (radars, aéroport),
- Les servitudes de voiries (telles que l'éloignement par rapport aux voies de circulation),
- Le patrimoine historique et architectural (tels que les monuments historiques, les sites et secteurs historiques et architecturaux protégés, les prescriptions archéologiques)
- Le patrimoine touristique et paysager (tels que les sites paysagers protégés, les systèmes de vues et points de vue emblématiques du territoire, les espaces boisés classés...).

II. CRITÈRES DES SCÉNARIOS D'IMPLANTATIONS PROPOSÉS

Étant donné les nombreux parcs éoliens présents autour du site d'étude, l'implantation du parc des Martyrs doit se faire en respectant la logique préexistante. Les alignements d'éoliennes s'appuient sur les lignes de force dessinées par les parcs existants afin de s'intégrer au mieux dans les paysages éoliens. Cette logique d'implantation est complétée par des éléments liés aux sensibilités paysagères du site d'étude :

- les chemins et pistes forestières qui quadrillent le site et tracent un grand axe Nord-Est / Sud-Ouest
- les différents types d'occupations du sol : parcelles de résineux (enjeux faibles) ou prairie (enjeux forts).

L'implantation privilégiera donc les zones à la sensibilité négligeable. Enfin, des zones de respirations seront maintenues entre les groupes d'éoliennes afin de permettre au regard de se reposer.

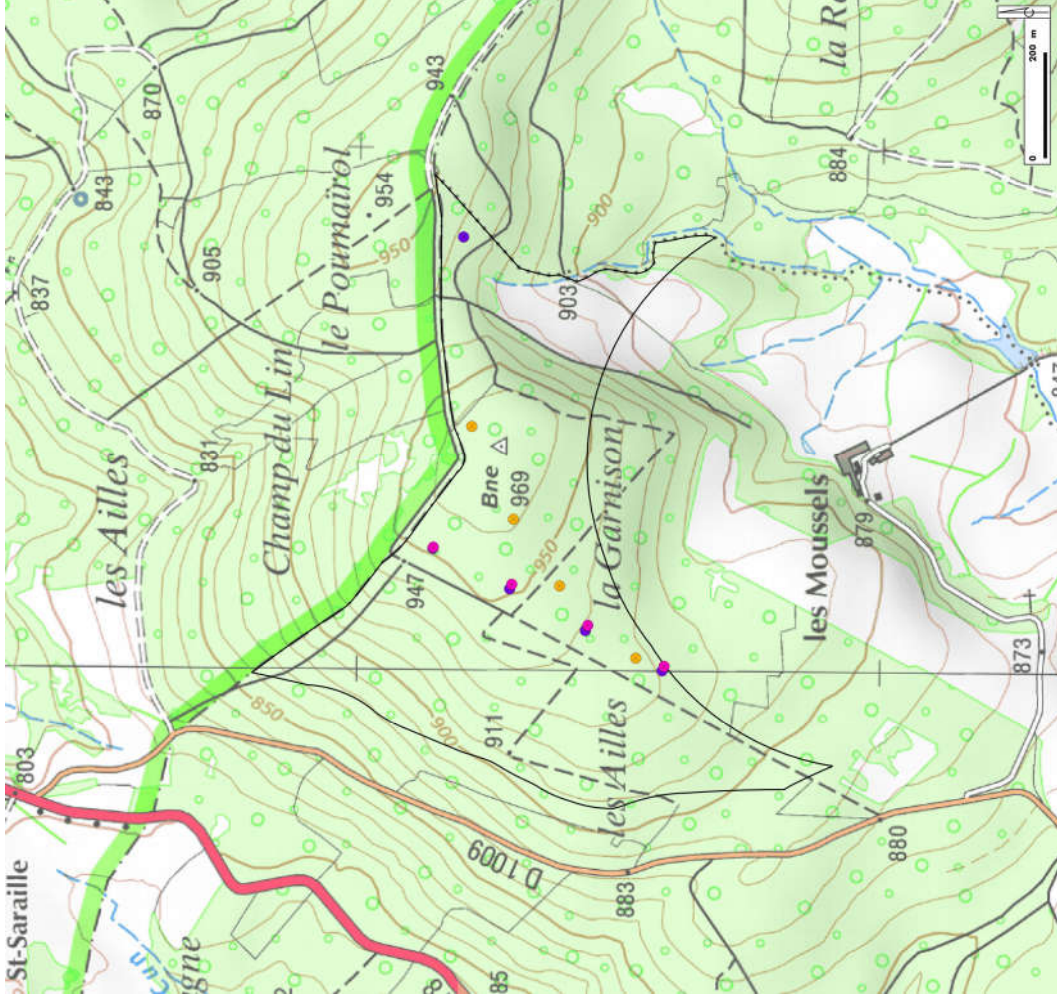
Globalement les lignes du territoire sont orientées dans un axe Nord-Est / Sud-Ouest.

Le scénario retenu doit donc s'imprimer sur un arc souple qui reprend les lignes des parcs existants. Dans un ordre plus spécifique, le choix du scénario doit tenir compte en amont de l'empreinte du projet concernant :

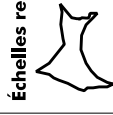
- Les voies d'accès existantes et le parcellaire : Il convient de respecter l'organisation et la trame en place afin d'en limiter le morcellement, tout en mettant à profit au maximum les éléments existants (notamment accès, chemins, routes, délaissés pouvant être réhabilités...)
- Les ambiances paysagères locales : Il convient de respecter au maximum les boisements, les beaux sujets arborés isolés, la trame bocagère fonctionnelle...
- Le socle topographique : Le projet doit tenir compte des ondulations de relief, aussi bien dans l'implantation des éoliennes que pour celles des aménagements connexes. Ceci afin d'intégrer au mieux le projet, d'implanter si nécessaires des nouvelles pistes en lien avec le relief sans pente trop importante

La carte ci-contre localise l'ensemble des variantes réalisées dans le cadre du projet des Martyrs. Elles sont présentées plus en détails en suivant.

Illustration 47 : Carte de localisation des points de vue choisis pour l'analyse des variantes
Source : : IGN (GEOFLA, ROUTE 120) / Atlas régional des paysages de Poitou-Charentes / Réalisation : L'Artifex



Légende :



Site d'étude

Échelles redéfinies



Variante A



Variante B



Variante C

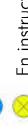
Variantes d'implantation



Accordée



Construite



En instruction (AE)

Contexte, état éolienne

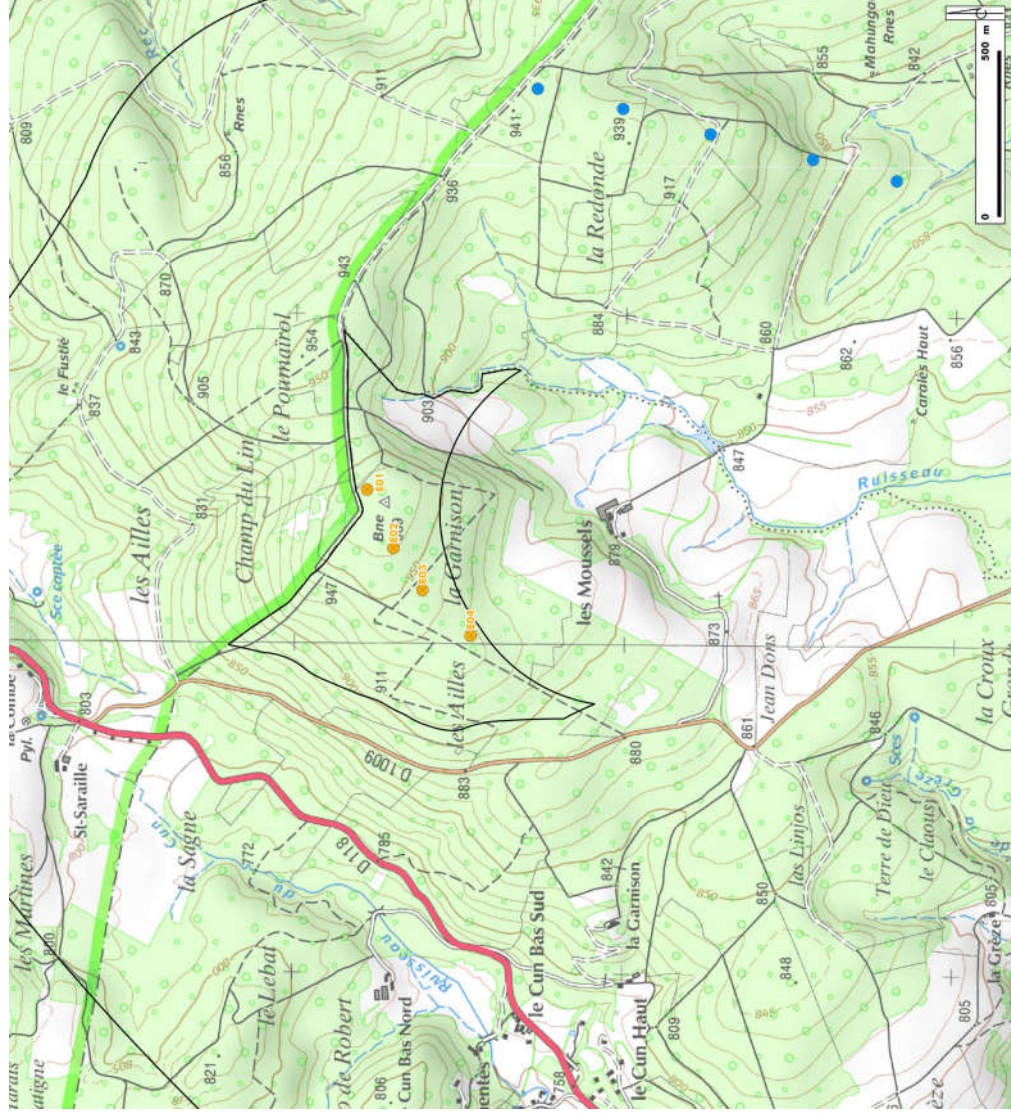
III. ANALYSE DES VARIANTES D'IMPLANTATION

1. Analyse de la variante A : 4 éoliennes


La carte ci-dessous permet d'appréhender l'implantation et l'insertion spatiale de la variante d'implantation A.

Illustration 48 : Variante A

Source : RES - Réalisation : L'Artifex






Légende :

Échelles redéfinies  Site d'étude

Variante d'implantation

 Variante A

Contexte, état éolienne

 Accordée
 Construite
 En instruction (AE)

La variante A propose l'implantation de 4 éoliennes réparties un axe Nord-Est / Sud-Ouest.

Cette variante permet d'éviter les zones les plus sensibles (une zone de prairie à la sensibilité forte est localisée à l'Est de l'aire d'étude) au regard des conclusions de l'état initial précédemment émises.

Cette variante propose l'implantation d'une ligne d'éolienne dans un secteur où la densité des parcs est importante. Afin d'être en cohérence avec les paysages existants, cette ligne doit pouvoir s'appuyer sur les grandes directions créées par les parcs existants.

Elle est ici orientée selon un axe légèrement plus horizontal que les lignes composant le parc du plateau de Sombrières. Ce manque de cohérence paysager se ressent à l'échelle proche du site mais également aux échelles plus éloignées où les éoliennes des Martyrs ne sembleront pas être dans la continuité de l'existant.

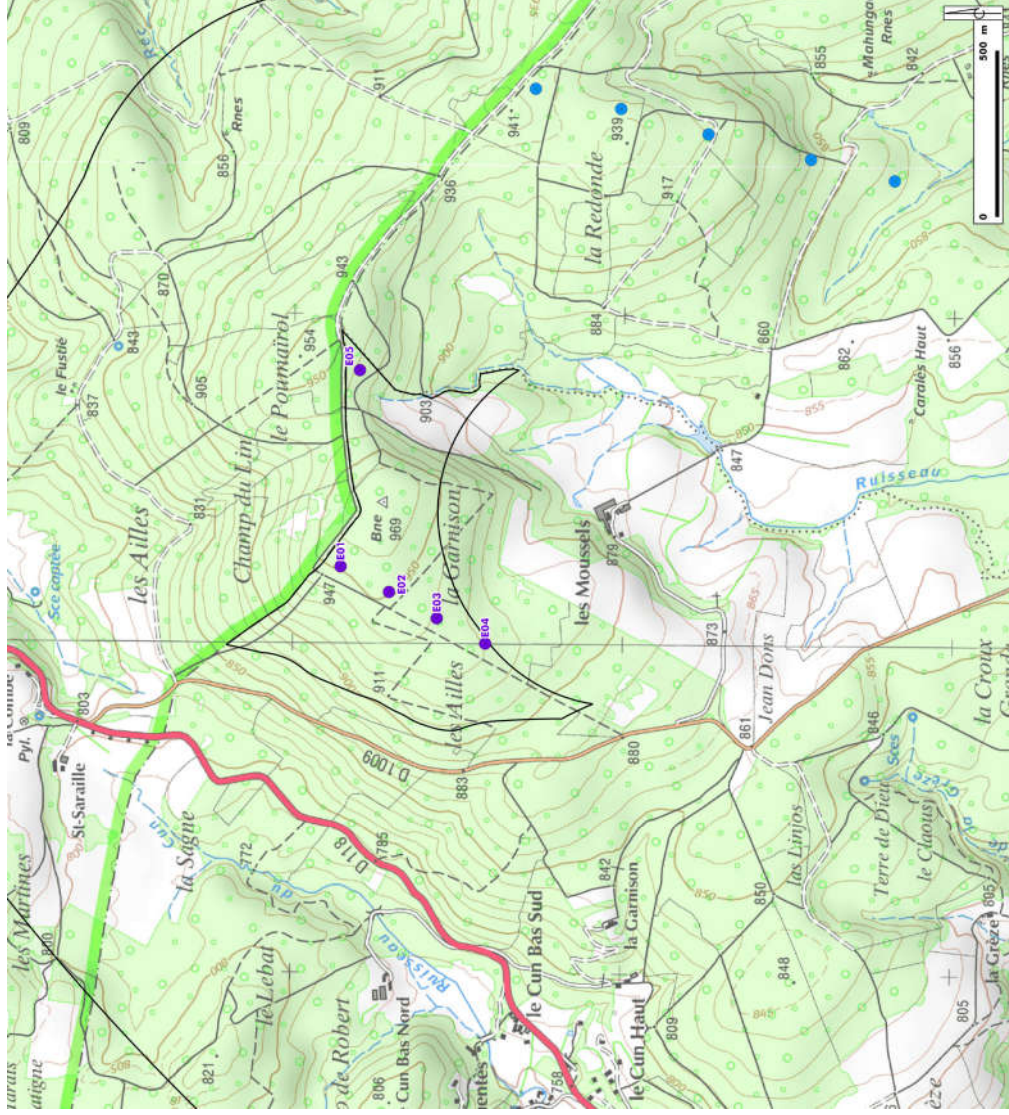
	Faiblesses	Atouts	Incidence	Proposition d'amélioration / mesures
Variante A 4 éoliennes	Orientation de la ligne trop horizontale par rapport aux lignes du parc du plateau de Sombrières	Nombre réduit d'éolienne Implantation en ligne	Notable	Revoir l'orientation de l'implantation pour composer un paysage cohérent

2. Analyse de la variante B : 5 éoliennes

La carte ci-dessous permet d'appréhender l'implantation et l'insertion spatiale de la variante d'implantation B.

Illustration 49 : Variante B

Source : RES - Réalisation : L'Artifex



Légende :

-  Site d'étude
-  Variante B

Variante d'implantation

-  Variante B

Contexte, état éolienne

-  Accordée
-  Construite
-  En instruction (AE)

La variante B propose l'implantation de 5 éoliennes réparties deux axes Nord-Est / Sud-Ouest.

Cette variante permet d'éviter les zones les plus sensibles (une zone de prairie à la sensibilité forte est localisée à l'Est de l'aire d'étude) au regard des conclusions de l'état initial précédemment émises.

Cette variante propose l'implantation d'une ligne d'éolienne dans un secteur où la densité des parcs est importante. Afin d'être en cohérence avec les paysages existants, cette ligne doit pouvoir s'appuyer sur les grandes directions créées par les parcs existants.

Les éoliennes sont ici implantées selon une orientation cohérente par rapport aux lignes qui composent le parc du plateau de Sambrès.

L'implantation en deux groupements, une ligne de 4 (E1 à E4) + 1 éolienne (E5), a pour vocation de créer un rythme dans les alignements répondant au rythme dans les alignements du parc du plateau de Sambrès.

Aux échelles proches et plus éloignées, cette éolienne seule (E5) compose un point focal qui se détache des autres groupements. Ainsi, elle vient compliquer la lecture du parc et des éoliennes.

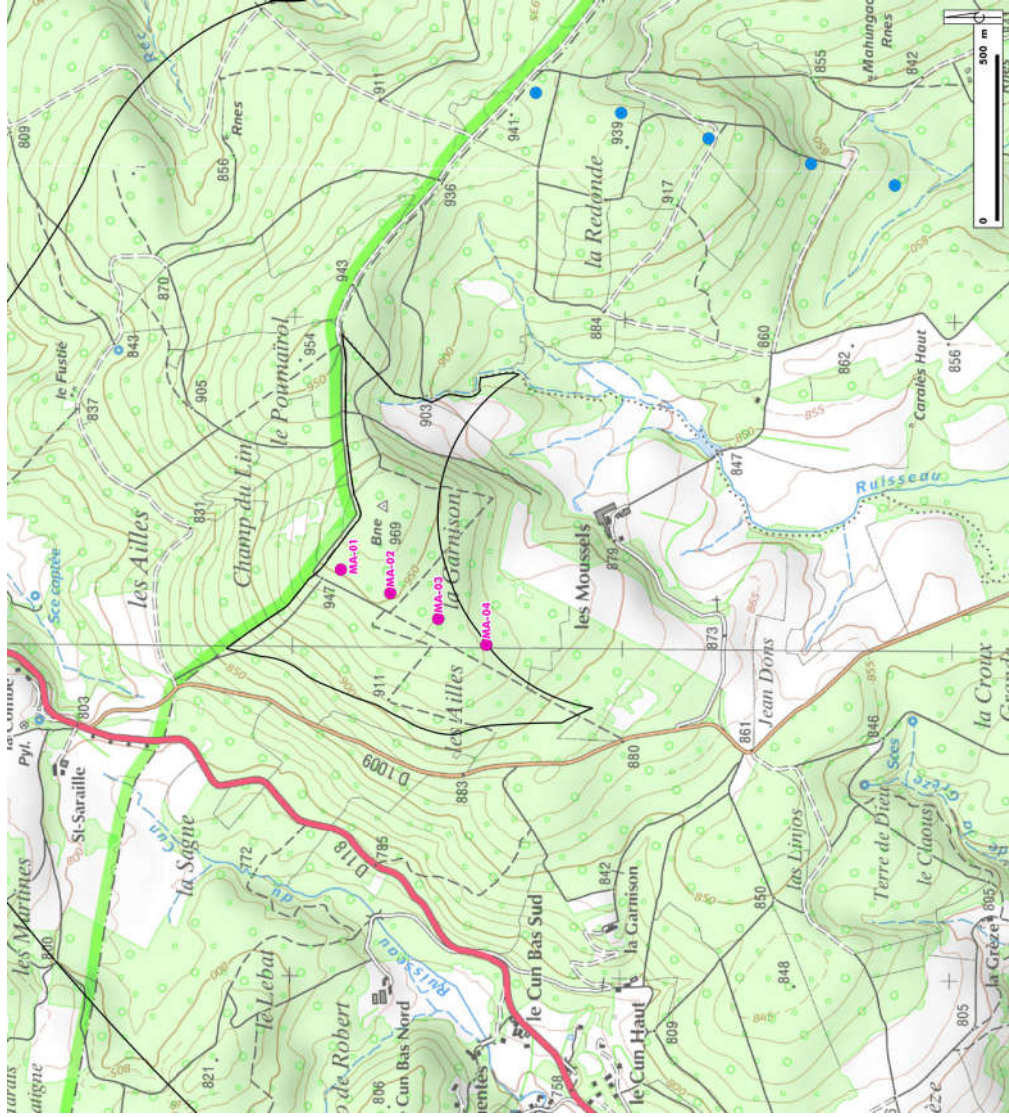
	Faiblesses	Atouts	Incidence	Proposition d'amélioration / mesures
Variante B 5 éoliennes	Une éolienne isolée (E5) vient compliquer la lecture du parc	Nombre réduit d'éolienne Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambrès	Notable	Supprimer cette éolienne isolée pour conserver une ligne

3. Analyse de la variante C - retenue : 4 éoliennes

La carte ci-dessous permet d'appréhender l'implantation et l'insertion spatiale de la variante d'implantation C.

Illustration 50 : Variante C

Source : RES - Réalisation : L'Artifex



Légende :



Variante C



Contexte, état éolienne



La variante C propose l'implantation de 4 éoliennes réparties deux axes Nord-Est / Sud-Ouest.

Cette variante permet d'éviter les zones les plus sensibles (une zone de prairie à la sensibilité forte est localisée à l'Est de l'aire d'étude) au regard des conclusions de l'état initial précédemment émises.

Cette variante propose l'implantation d'une ligne d'éolienne dans un secteur où la densité des parcs est importante. Afin d'être en cohérence avec les paysages existants, cette ligne doit pouvoir s'appuyer sur les grandes directions créées par les parcs existants.

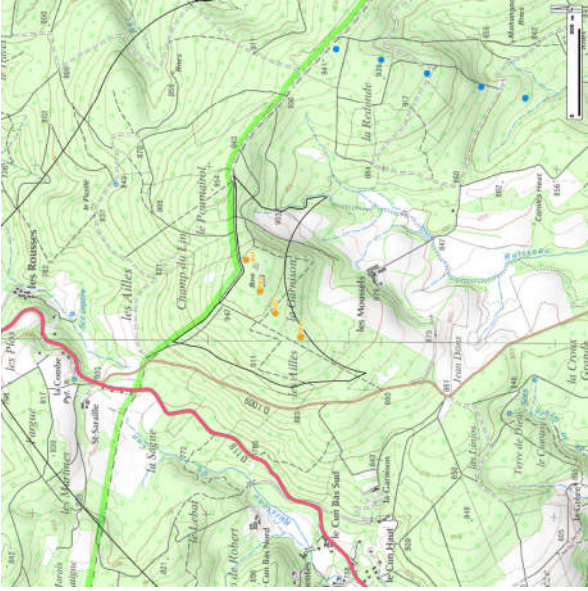
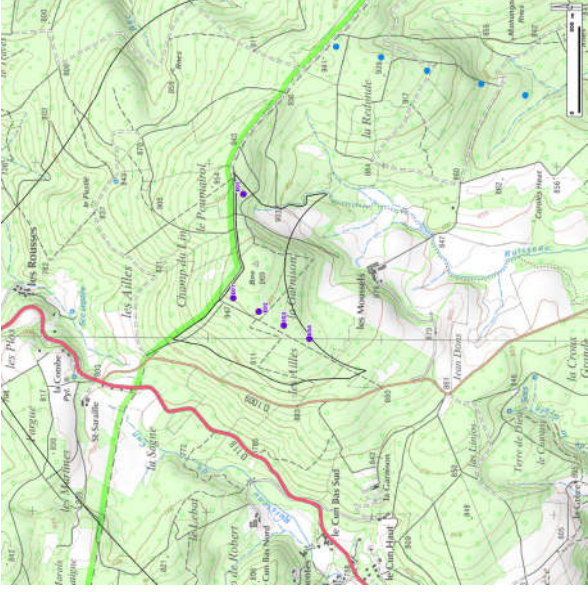
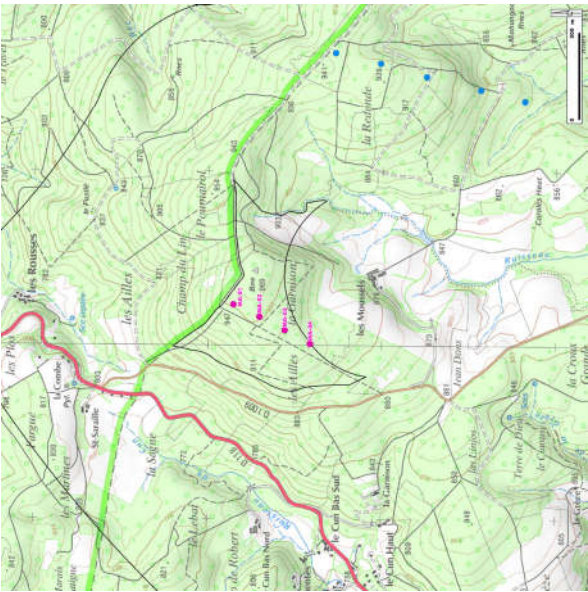
Les éoliennes sont ici implantées selon une orientation cohérente par rapport aux lignes qui composent le parc du plateau de Sambre.

Le respect d'un espace de respiration important entre les éoliennes du plateau de Sambre et les éoliennes du projet des Martyrs leur permet une implantation plus réussie dans les paysages, tant aux échelles proches qu'aux échelles plus lointaines.

> Cette variante est l'implantation retenue pour le projet des Martyrs

Faiblesses	Atouts	Incidence	Proposition d'amélioration / mesures
/	Nombre réduit d'éolienne Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambre	Acceptable	/
4 éoliennes Variante C - retenue			

4. Résultats de l'analyse des variantes d'implantation

	Variante A 4 éoliennes	Variante B 5 éoliennes	Variante C – retenue 4 éoliennes
Implantation			
Faiblesses	Orientation de la ligne trop horizontale par rapport aux lignes du parc du plateau de Sambrières	Une éolienne isolée (E5) vient compliquer la lecture du parc	/
Atouts	Nombre réduit d'éolienne Implantation en ligne	Nombre réduit d'éolienne Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambrières	Nombre réduit d'éolienne Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambrières Respect de la respiration paysagère entre le parc du plateau de Sambrières et le projet des Martyrs
Impacts	Notable	Notable	Acceptable
Proposition d'amélioration / mesures	Revoir l'orientation de l'implantation pour composer un paysage cohérent	Supprimer cette éolienne isolée pour conserver une ligne	/

IV. DESCRIPTION DU PROJET CHOISI

1. Le projet éolien

L'analyse comparative des variantes présentée dans les pages précédentes a permis de mettre en évidence une variante présentant moins de « contraintes » sur le paysage. Ainsi, le parc éolien des Martyrs sera composé de 4 éoliennes implantées suivant une ligne orientée selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest.

La carte ci-contre, présente plus finement le positionnement de chaque éolienne, son identification (de Ma-1 à Ma-4), les accès envisagés et leur traitement, ainsi que les aménagements connexes (postes de livraison, plateforme, virages...), faisant partie intégrante du projet.

L'ensemble de ces éoliennes est implanté sur des surfaces boisées, les accès principaux se font en privilégiant les voies existantes.

Les caractéristiques techniques du modèle d'éolienne retenue sont listées dans le tableau suivant :

Caractéristique des éoliennes	
Modèle(s) envisagé(s)	Enercon E82
Hauteur en bout de pale	125 m
Hauteur au moyeu	84 m
Longueur des pales	41 m
Puissance nominale	3 MW
Diamètre du rotor	82 m
Couleur	Blanche

Les éoliennes sont toutes identiques, de couleur **blanche - grisée** (RAL 7035 ou similaire). Un **balisage lumineux** est requis sur chaque éolienne par les services de l'État en charge de la sécurité de la navigation au sein de l'espace aérien (Aviation Civile, Armée de l'Air).

2. Les aménagements connexes

Plus finement, l'analyse des effets du projet des Martyrs incombe également aux aménagements connexes : les gabarits et matériaux des voies, les déboisements ou a contrario leurs reconstitutions (dans le cadre des mesures d'insertion) concernant particulièrement les aires rapprochée et élargie des paysages quotidiens.

Ces aménagements connexes sont de deux types : les aménagements temporaires, liés au chantier et les aménagements permanents liés à la phase exploitation.

2.1. Défrichage

La première étape du chantier consiste à défricher la surface utilisée pendant les travaux et l'exploitation du parc.

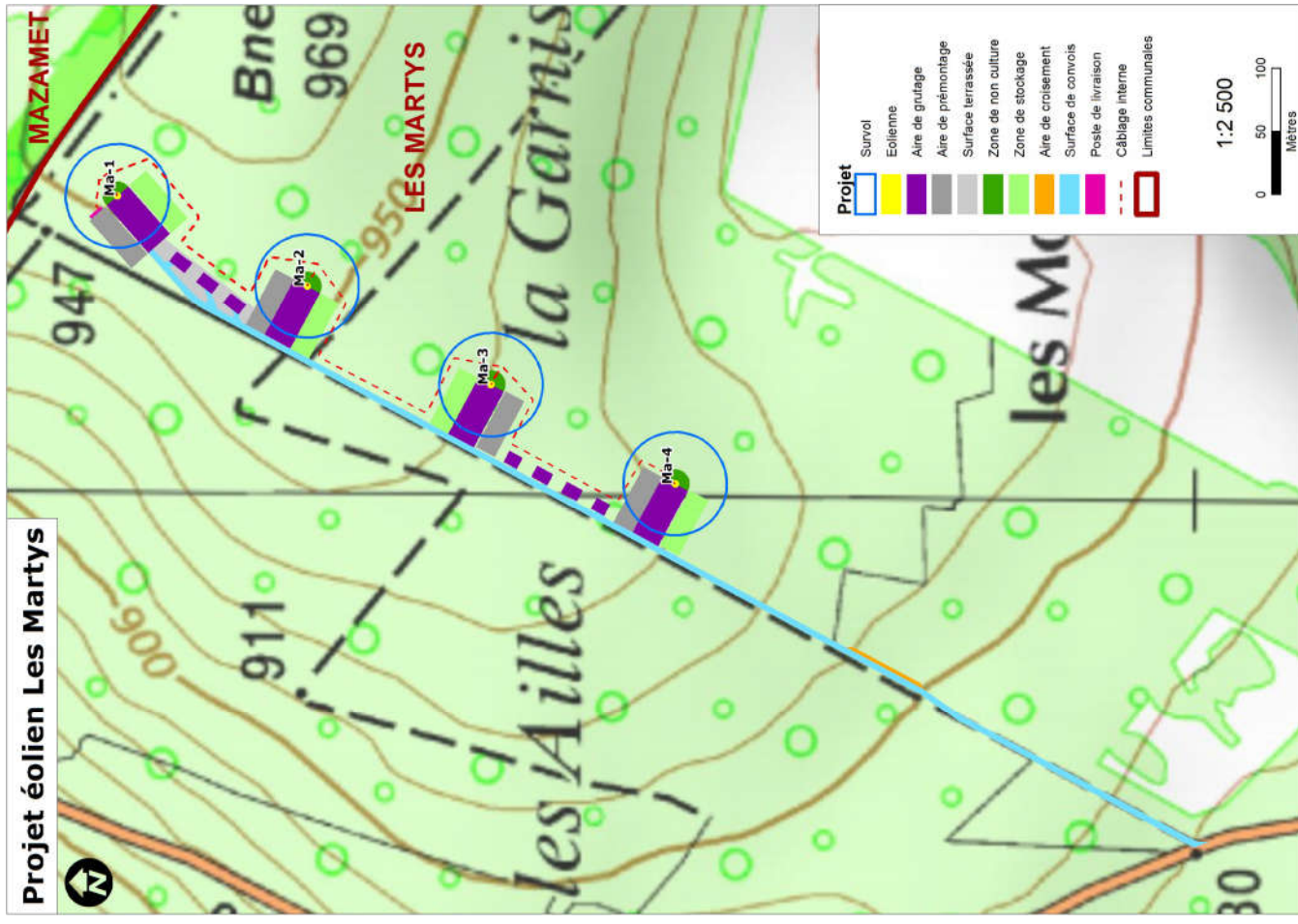
Surface (m²)	Linéaire (m)	Description
36144	/	/

2.2. Le poste de livraison

Un poste de livraison accompagne l'implantation des éoliennes afin d'évacuer l'énergie produite. Il est localisé au Nord-Est, à proximité de l'éolienne Ma-1.

Illustration 51 : Plan d'implantation du projet du parc éolien

Source : OSTWIND



Poste de livraison	
Hauteur	2,75 m
Longueur	12 m
Largeur	2,75 m
Surface	33 m ²
Couleur/bardage	Non déterminée

2.3. Les plateformes des éoliennes

Ces plateformes sont composées de différents éléments qui n'ont pas tous vocation à être conservés à l'issue du chantier : aires de grutages, aires de pré-montages, aires de stockages, aires non cultivées...

Surface (m ²)	Linéaire (m)	Description
5539	/	réalisées en grave compactée et géotextile
3400	/	réalisées en grave compactée et géotextile
3964	/	Surface terrassée, pas de traitement de surface
774	/	Surface au-dessus de la fondation interdite à toute exploitation (agricole ou forestière)

2.4. Les voies d'accès

Les voies d'accès permettent d'acheminer les différentes parties du parc éolien pendant les travaux, puis d'accéder au parc afin d'en assurer la maintenance pendant toute sa durée d'exploitation. Suivant leur gabarit initial, elles peuvent être utilisées en l'état, améliorées ou créées lorsqu'elles sont inexistantes.

Surface (m ²)	Linéaire (m)	Description
5028	1000	/
576	84	réalisées en grave compactée et géotextile

2.5. Les réseaux

Un raccordement inter-éoliennes est nécessaire afin d'acheminer la production vers le poste de livraison. Ces câbles sont mis en place pendant la phase travaux le long des pistes d'accès. Les tranchées sont ensuite rebouchées.

Surface (m ²)	Linéaire (m)	Description
/	844	/

3. Les travaux

3.1. Construction des pistes

Des études de sol sont réalisées par un géotechnicien qui permettront de dimensionner la structure des chemins en fonction de la nature des sols. Ces chemins sont dimensionnés pour un trafic important durant la phase chantier et le passage d'engins lourds. Un décapage est tout d'abord réalisé pour séparer les terres végétales des matériaux réutilisables. Le sol support peut être travaillé en apportant des matériaux ou réutilisation de matériaux du site. Un géotextile est ensuite mis en place servant d'anti-contaminant entre le sol support et la couche de forme. La couche de forme est réalisée en matériau granulaire compacté ou en traitement. L'épaisseur de la structure du chemin est déterminée par le géotechnicien en fonction des études réalisées au préalable.

3.2. Mise en place des plateformes

La structure des plateformes de montage sont réalisées de la même manière que les chemins. Des études de sols sont réalisées par un géotechnicien au droit des éoliennes et des plateformes. Un décapage est tout d'abord réalisé pour séparer les terres végétales des matériaux réutilisables. Le sol support peut être travaillé en apportant des matériaux ou réutilisation de matériaux du site. Un géotextile est ensuite mis en place servant d'anti-contaminant entre le sol support et la couche de forme. La couche de forme est réalisée en matériau granulaire compacté ou en traitement. L'épaisseur de la structure des plateformes est déterminée par le géotechnicien en fonction des études réalisées au préalable.

3.3. Construction des fondations

Une campagne de reconnaissance géotechnique est réalisée : fouilles à la pelle mécanique jusqu'à 3 m environ, essais en laboratoire sur échantillons de sol prélevés et sondages destructifs à 25 m de profondeur pour les essais pressiométriques. L'analyse de la caractérisation des sols d'assise permettra de définir précisément les dimensions des fondations. Les conditions de nappe étant également très importantes pour le choix du diamètre de fondation de l'éolienne, l'analyse hydrogéologique permettra d'évaluer le niveau des plus hautes eaux, l'argilosité des limons, la présence éventuelle de « nappes perchées » temporaires se développant dans les limons. Suivant le type d'éolienne présélectionné parmi les modèles retenus, et en fonction des résultats des études de sol approfondies, chaque fondation d'éolienne nécessite environ 500 m³ de béton.

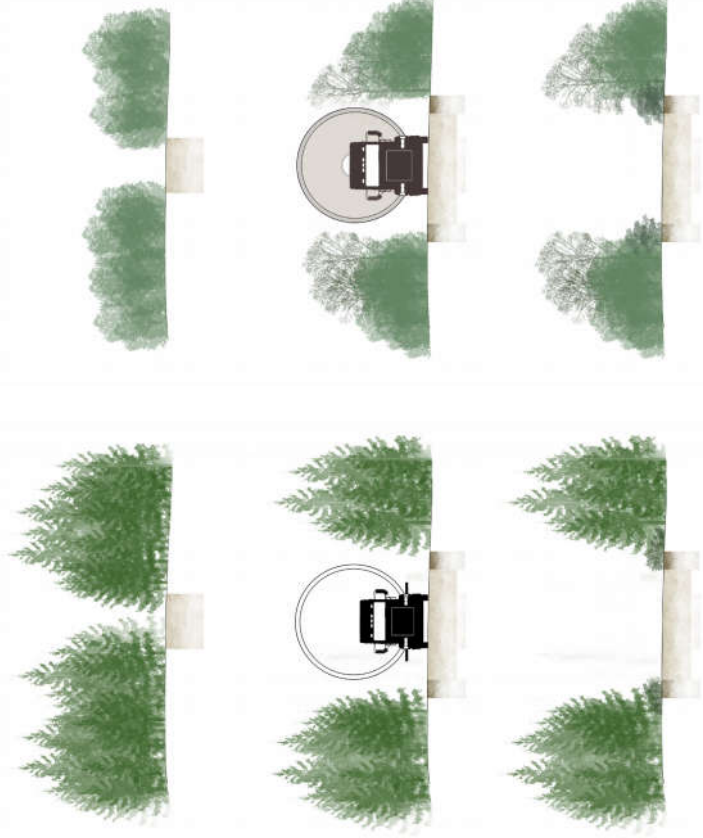


Illustration 52 : Exemple d'amélioration d'une piste existante en milieu forestier et de buissonnant.

Réalisation : L'Artifex

PARTIE 4 : ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET SUR LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE

I. LE CONTEXTE ÉOLIEN

Le parc éolien des Martyrs s'insère au sein d'un contexte éolien important avec 7 parcs construits et en exploitation, 3 parcs accordés et 4 parcs en instruction. Le tableau et la carte ci-dessous permettent de resituer le projet des Martyrs dans son contexte.

Numéros	État éolienne	Nom parc	Nombre d'éoliennes	Hauteur totale
E1	Construit	Sembrès	26	121
E2	Construit	Cuxac-Cabardès et Grand-Bois	12	118
E3	Construit	Bois de Serre	11	124,8
E4	Construit	Arfons	11	110,3
E5	Construit	Haut-Cabardès-Caprespine	16	118
E6	Construit	Albine	8	121,5
E7	Construit	Sauveterre	6	107
A1	Accordée	Roc des Mounges	8	125,5
A2	Accordée	Labruguière-Puech-Mège	8	92,5 99,5 120,5
A3	Accordée	Saint-Amans-Valloiret-Puech-Balmes	10	125
I1	Instruction (AE)	Bois de l'Aiguille	4	150
I2	Instruction (AE)	Boissezon	6	125
I3	Instruction (AE)	Cambounès	7	125
I4	Instruction (AE)	Sauveterre 2	4	125

II. CRITÈRES DE SÉLECTION DES POINTS DE VUE POUR LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

La sélection des points de vue utilisés pour les photomontages se base sur les enjeux établis dans l'état initial :

- **ENJEUX PAYSAGERS** : Points de vue illustrant un paysage emblématique des unités paysagères,
- **ENJEUX DYNAMIQUES** : Points de vue illustrant les vues depuis les axes de transport structurant le territoire (autoroute, route, voie ferrée et ligne LGV...).
- **ENJEUX PATRIMONIAUX** : Points de vue dans ou à proximité d'éléments patrimoniaux (Monuments historiques classés ou Inscrits) et/ou de secteurs patrimoniaux (Sites classés ou Inscrits, ZPPAUP, AVAP...) qui donnent à voir de la visibilité ou de la covisibilité avec le site du projet.
- **ENJEUX UNESCO** : Points de vue illustrant les vues dans ou à proximité de sites UNESCO.
- **ENJEUX TOURISTIQUES** : Points de vue illustrant des sites et parcours touristiques à forte reconnaissance locale (bases de loisirs, étapes de circuits de randonnée, attractions, balvédères localisés ou curiosités touristiques).
- **ENJEUX SOCIAUX** : Points de vue illustrant le paysage quotidien des habitants et usagers autour du site du projet (franges résidentielles, hameaux, bourgs...).

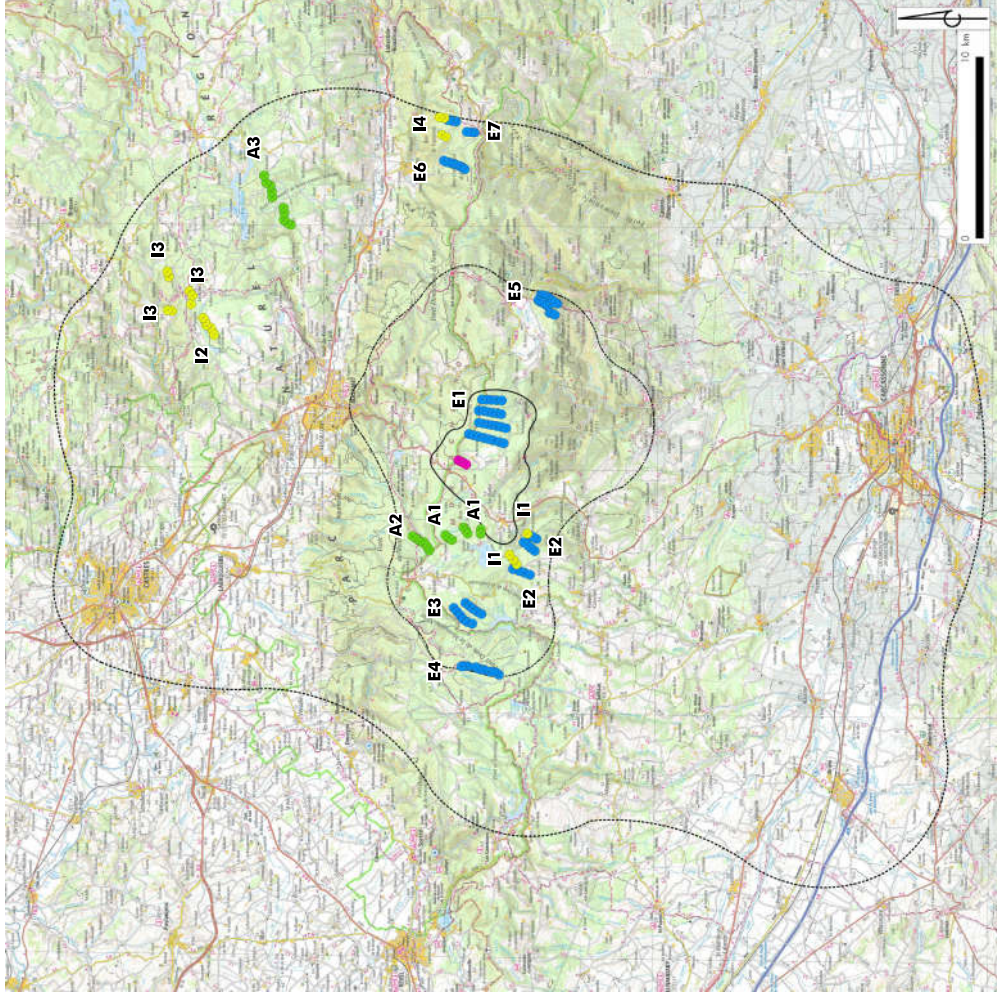
A ces enjeux s'ajoute un enjeu sur l'éolien afin de prendre en compte les effets cumulatifs (parcs existants), cumulés (parcs existants et en projet) et la saturation visuelle.

- **ENJEUX ÉOLIENS** : Point de vue illustrant l'insertion du projet ou sein des parcs éoliens existants ou en projet.

Cette sélection de 35 photomontages ne peut couvrir l'ensemble des enjeux identifiés mais en étant la plus exhaustive possible, elle donne à voir les principaux (et plus importants) enjeux du territoire. Les points sont présentés en suivant, par échelle.

Illustration 53 : Contexte éolien aux aires d'étude paysagères

Source : DREAL Occitanie / OSTWIND / Réalisation : Artifex



Légende :
Aires d'études redéfinies
 — Echelle éloignée
 — Echelle rapprochée
 — Echelle immédiate
 Site d'étude

Contexte, état éolienne

- Accordée
- Construite
- En instruction (AE)

Implantation

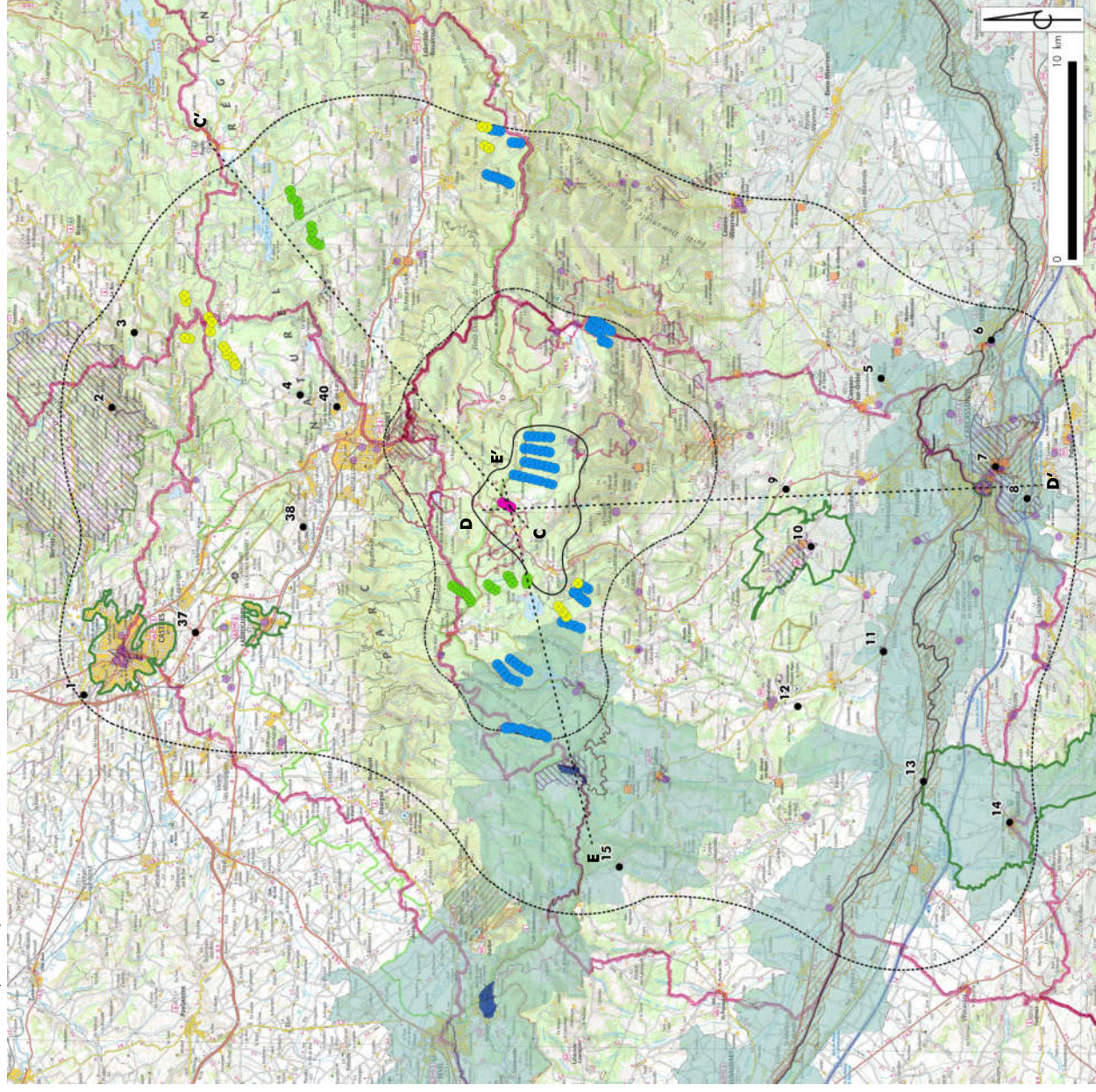
- Parc des Martyrs

III. LES EFFETS DU PARC ÉOLIEN DES MARTYS AUX DIFFÉRENTES AIRES D'ÉTUDES

1. Les effets visuels

Illustration 54 : Carte de localisation des points de vue choisis pour les photomontages à l'échelle éloignée

Source : : IGN (Scan 100) / Réalisation : L'Artifex



1.1. Les photomontages à l'échelle éloignée

1.1.1. Localisation des points de vue

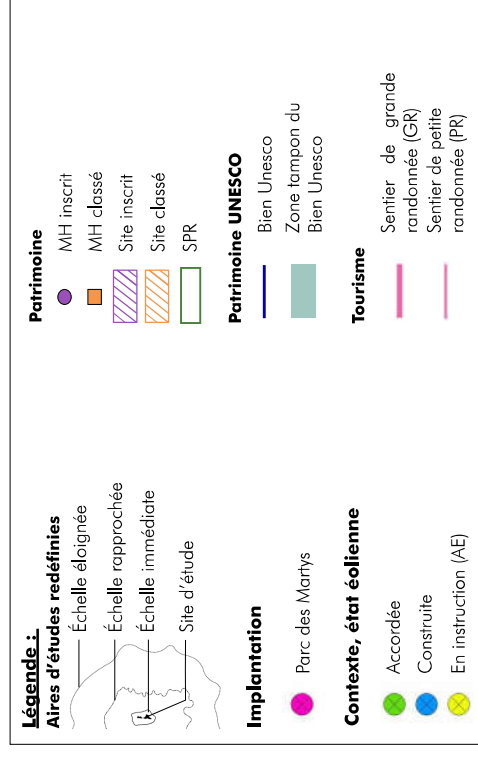
La carte ci-contre localise les points de vue utilisés pour la réalisation des photomontages servant à mesurer les effets produits par le parc éolien des Martyrs.

Ce sont les différents modes de perception des éoliennes et les effets produits à l'échelle éloignée qui seront analysés par le biais de ces 16 photomontages.

Le choix des points de vue a été réalisé en fonction des différents enjeux définis précédemment (enjeux patrimoniaux, paysagers, sociaux et touristiques). Le relief et les boisements limitant rapidement les perceptions depuis le Nord, les photomontages choisis sont représentatifs des différents bassins de visibilité existants (Castres, le Sidobre, Le Nord de Mazamet...). Le positionnement des éoliennes sur le versant Sud de la ligne de crêtes de la Montagne Noire impose un différentiel de perception. Ainsi, depuis le Sud (plaine de Carcassonne), le projet des Martyrs concentre plus de zone de visibilité qu'au Nord. Les photomontages sélectionnés permettent également de juger des impacts spécifiques liés aux sites UNESCO du Canal du Midi et de la Cité de Carcassonne ainsi qu'au projet UNESCO des châteaux Cathares dont la cité de Carcassonne et les châteaux de Lastours font parties.

L'étude regroupe un certain nombre de vues positionnées sur les lignes de fracture du paysage (plateaux, lignes de crête, sommets...) mais également de nombreux positionnements urbains pour appréhender les impacts pour les résidents (notamment à proximité du projet). Sur l'ensemble des cartes et photomontages suivants, les parcs construits, autorisés et en instruction (AE) apparaissent.

N.B. Le secteur du Rialat (proche des Gorges du Blanquet et traversé par le GR 36), très densément boisé, ne présente pas d'ouvertures visuelles permettant la réalisation de photomontages. Ce secteur, dans un écrin boisé est visuellement déconnecté des éoliennes des Martyrs. Il est représenté par la coupe C/C'.



1.1.2. Les données techniques

Le tableau suivant regroupe les données techniques des photomontages présentés en suivant pour l'échelle éloignée

Numéro de la prise de vue	X L93	Y L93	Date et heure de prise de vue	Saison	Éolienne la plus proche	Distance de l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus éloignée	Distance de l'éolienne la plus éloignée (km)	Azimut (°)	Nombre d'éoliennes visibles
1	636772	6280684	05/09/2018 17 : 18	Été	MA-01	23,31	MA-04	23,62	145	1
37	639945,69	6275037,23	19/02/2019 18:50	Hiver	MA-01	16,85	MA-04	17,18	215,8	0
38	645268,83	6269585,37	22/02/2019 10:19	Hiver	MA-01	10,16	MA-04	10,57	291	0
2	651338	6279274	04/09/2018 09 : 29	Été	MA-01	20,36	MA-04	20,84	181	4
3	655106	6278134	04/09/2018 10 : 04	Été	MA-01	20,53	MA-04	21,02	205	4
4	651964	6269735	04/09/2018 08 : 42	Été	MA-01	11,61	MA-04	12,10	193	4
40	651365,22	6267878,17	22/02/2019 10:24	Hiver	MA-01	9,69	MA-04	10,18	260,6	3
5	652799	6240322	05/09/2018 11 : 04	Été	MA-04	19,84	MA-01	20,19	343	4
6	654731	6234736	05/09/2018 11 : 26	Été	MA-04	25,75	MA-01	26,10	345	0
7	648349	6234539	04/09/2018 14 : 11	Été	MA-04	24,61	MA-01	25,03	351	4
8	646697	6232928	04/09/2018 14 : 45	Été	MA-04	26,13	MA-01	26,57	2	4
9	647171	6245137	05/09/2018 12 : 10	Été	MA-04	13,95	MA-01	14,38	357	0
10	644277	6243870	05/09/2018 13 : 56	Été	MA-04	15,32	MA-01	15,79	5	4
11	638980	6240192	04/09/2018 15 : 14	Été	MA-04	20,22	MA-01	20,72	17	4
12	636195	6244541	04/09/2018 16 : 38	Été	MA-04	17,67	MA-01	18,16	35	0
13	632402	6238171	04/09/2018 15 : 49	Été	MA-04	25,07	MA-01	25,56	34	4
14	630334	6233808	04/09/2018 16 : 05	Été	MA-04	29,86	MA-01	30,35	28	4
15	628083	6253577	03/09/2018 18 : 15	Été	MA-04	18,99	MA-01	19,34	67	0

1.1.3. Synthèse des enjeux

Le tableau suivant liste les enjeux pour chaque photomontage présenté en suivant pour l'échelle éloignée

Thématique	Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration
1 - Contexte paysager - Enjeux paysagers	La plaine castraise	Fort	1, 37
	Les plaines et collines cultivées du Lauragais	Fort	13, 14
	La plaine vallonnée du Carcasses	Fort	6, 7, 8, 11
	Les plaines viticoles et les collines sèches du Bas-Minervois	Fort	5
	Serres, vallées et bassin du plateau des Lacs	Faible	3, 4, Coupe C/C'
	Vallée du Thoré	Faible	Coupe C/C'
	Le Cabaradès des croupes cultivées et pâturées	Moyen	15
	Le Cabaradès des piémonts	Moyen	9, 10, 12
	Le causse de Caucalières et Labruguière	Fort	38
	Agglomération Mazaméine	Moyen	40
2 - Infrastructures et Axes de circulation - Enjeux dynamiques	Massif du Sidobre et marges	Moyen	2
	Échine et versant Nord de la Montagne Noire	Moyen	
	Les pentes, les vallées et les sommets de la Montagne Noire	Moyen	Coupe C/C'
	La N 112 et la D 612 au Nord	Fort	37
	L'autoroute A 61, la D 6113 et la LGV	Fort	11, 13, 8
	La D 119 et la D 33 au Sud	Fort	14, 13
	La D 118, la D 112 ou encore la D 203	Fort	9, 11, 15
	Les autres routes départementales, de part et d'autre de la Montagne Noire	Moyen	1, 2, 5, 6, 10, 12, 15, 40
	Les voies communales	Faible	3, 4
	Les autres voies ferrées	Faible	13
3 - Lieux de vie et usage Quotidien - Enjeux du cadre de vie	Le Canal du Midi	Fort	13
	La conurbation Castres-Mazamet au Nord	Fort	1, 4, 37, 40
	La ville de Carcassonne au Sud	Fort	7, 8
	Les villages sur buttes	Fort	2
	Les villages de plaines	Fort	1, 4, 6, 7, 8, 13
	Les villages étagés	Faible	5, 12
	Les villages perchés	Moyen	10
	Les villages de vallées larges	Faible	
	Les villages des pentes des vallées encaissées,	Faible	
	Les villages de montagne	Faible	
4 - Patrimoines protégés - Enjeux patrimoniaux	Visibilité possible depuis 10 Monuments Historiques : 67, 99, 105, 131, 137, 138, 142, 143, 154 et 158	Fort	7, 11
	Covisibilité possible avec 45 Monuments Historiques : 8, 10, 11, 15, 32, 33, 41, 43, 45, 51 à 54, 64, 67, 68 à 88, 145, 149 à 153, 158 à 160	Fort	1, 4, 5, 6, 10, 12
	Covisibilité des 46 Monuments Historiques de Carcassonne : 97, 98, 101 à 143 et 148	Fort	7, 8
	Absence de visibilité et de covisibilité depuis les autres Monuments Historiques	Non significatif	

Thématique	Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Illustration	
4 - Patrimoines protégés - Enjeux patrimoniaux	Visibilité possible depuis 15 Sites Inscrits ou Classés : S19, S115, S118, S119, S122, S127, S128, S132, S133, SC6, SC7, SC9, SC12, SC13 et SC15	Fort	1, 2, 6, 7, 8, 10, 13	
	Covisibilité possible depuis 13 Sites Inscrits ou Classés : S19, S115, S119, S123, S124, S127, S128, S133, S134, SC12, SC13, SC14 et SC15	Fort	6, 7, 8, 10, 12, 13	
	Absence de visibilité ou de covisibilité depuis les autres Sites Inscrits ou Classés	Non significatif	Coupe C/C'	
	Les SPR de Castres, Labruguière, Montréal, Aragon et Carcassonne	Fort	1, 10, 13, 14	
	La Cité de Carcassonne (UNESCO) et la Citadelle de Carcassonne (dans le cadre du projet UNESCO des Citadelles du Verdiges)	Fort	7, Coupe D/D'	
	La zone tampon de la Cité de Carcassonne	Fort	8, Coupe D/D'	
	Le Canal du Midi	Fort	6, 13, Coupe D/D'	
	La zone tampon du Canal du Midi	Fort	5, 6, 11, 13, 14, C/C'	
	La Rigole de la Montagne Noire	Fort	Coupe E/E'	
	La zone tampon de la Rigole de la Montagne Noire	Fort	15, Coupe E/E'	
5 - UNESCO - Enjeux sur la V.U.E.	Le PNR du Haut Languedoc	Fort	2, 3, 4, 38, 40	
	Les sentiers de Grande Randonnée 653, 7, 36 et de la Rigole maillent le territoire	Fort	7, 14	
	Des sentiers de petite randonnée maillent plus finement le territoire.	Moyen	38	
	Les refuges	Moyen		
	Les retenues d'eau artificielles du Bassin du Lampy Neuf et du Lac des Cammazes.	Moyen		
	Les sites naturels et patrimoniaux remarquables du Sidobre, de la Rigole de la Montagne Noire et du Canal du Midi (et ses ports).	Fort	2, 6, 13	
	Les belvédères (Saissac, Montréal, Carcassonne...)	Fort	7, 8, 14, 38	
	Les menhir, dolmen, grotte, gouffres et autres gorges de la Montagne Noire	Moyen		
	Le tourisme urbain : Castres, Mazamet et Carcassonne	Fort	1, 4, 7	
	Peit patrimoine, château et autres moulins	Moyen	11	
6 - Patrimoines emblématiques et sites touristiques - Enjeux touristiques	Hippodrome, golfs et autres parcs et jardins	Moyen	7, 10, 12, 40	
	2 aéroports constituent des points d'accès au territoire	Moyen	37, 38	
	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Fort	1-15, 37, 28, 40	
	7 - Contexte éolien - Enjeux éolien	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Fort	1-15, 37, 28, 40

1.1.4. Les photomontages

Les pages suivantes présentent les photomontages réalisés pour l'étude paysagère et patrimoniale du parc éolien des Martyrs.